



FR

Skylux[®] costières en PVC

Notice de pose


SKYLUX
Hello daylight!

CONTENU

SÉCURITÉ	p. 3
TYPE DE COSTIÈRES	p. 5
MONTAGE DE LA COSTIÈRE DE BASE	p. 5
MONTAGE DE LA COSTIÈRE EMPILABLE 20/00 EP-S	p. 6
CONSEILS D'ENTRETIEN	p. 6
POSE DE LA COUVERTURE DE TOIT / PARE-VAPEUR / RAINURE DE FINITION / SOLIN	p. 7

SÉCURITÉ

Prenez les mesures de sécurité nécessaires et requises ; par exemple, en cas de montage depuis l'extérieur, sur le toit, il est obligatoire d'utiliser une protection antichute (ligne de vie), des lunettes de sécurité, des gants, un casque, etc.
Interdiction de marcher sur le verre.



Chute de hauteur

- En cas d'utilisation d'une échelle pour l'accès toiture :
 - L'échelle est-elle en bon état ?
 - Est-elle correctement inclinée (à 75°) ?
 - Est-elle immobilisée en bas et en haut pour éviter qu'elle ne glisse ?
 - Il est interdit d'escalader l'échelle avec du matériel lourd/volumineux ! (règle de 3 points d'appui)
Levez le matériel avec une grue si possible.
- Ne soulevez pas de matériel en prenant appui sur la rive de toiture ou la gouttière. Utilisez une grue pour déposer le matériel sur le toit.
- Zone de toiture : l'emplacement où sont destinées les coupoles/les voûtes filantes doit être préalablement doté d'équipements de protection collective, par exemple une protection périphérique (système de garde-corps suspendu à la gouttière et prenant appui contre le mur extérieur du bâtiment avec catégorie A B C adapté selon la pente de toit) ou un échafaudage, de sorte qu'en cas de chute éventuelle de la toiture, on soit immédiatement retenu et qu'on ne puisse chuter au sol. À défaut, il faut toujours travailler encordé via un harnais agréé, une longe (adaptée à la hauteur de chute) et une fixation à un point d'ancrage solide destiné à cet effet.
- Veillez à ce que le toit soit stable et à ce qu'il n'y ait pas d'ouvertures dangereuses et/ou de zones insuffisamment résistantes (p. ex. plaques ondulées...) dans le toit à versants. S'il en existe, prenez les mesures appropriées : renforts, filets de sécurité sous les zones dangereuses...
- Avant de découper la baie destinée à accueillir la coupole/voûte filante, veillez à ce qu'il y ait des filets de sécurité là où l'ouverture est réalisée, conformément à la législation en vigueur ; veillez aussi à ce qu'ils soient solidement et suffisamment fixés à la structure de toiture.
- En cas d'utilisation d'une nacelle élévatrice/d'un élévateur à pantographe : utilisez et sécurisez toujours le harnais (obligatoire) ! Il est interdit de quitter la cage.
- Ne progressez jamais en marche arrière sur un toit, mais toujours en marche avant.
- Veillez à ce que la zone de travail soit suffisamment éclairée.



Obstacles à faible hauteur et chute de charges

- Il est interdit de se trouver sous ou aux alentours d'une charge suspendue (dans un périmètre de 1 m).
- Délimitez la zone de danger sous l'endroit où les coupoles/ voûtes filantes sont montées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment, à hauteur des murs extérieurs (pour le cas où du matériel glisserait vers le bas depuis le toit). Le but est qu'une charge qui chuterait éventuellement ne puisse heurter quelqu'un. Il est interdit d'entrer dans les zones dangereuses pendant les travaux.



Accrochage

- Tous les équipements de travail utilisés doivent porter un label CE valable, être bien entretenus et être dotés de tous les dispositifs de sécurité nécessaires. Ils ne peuvent jamais être enlevés.
- Les personnes qui utilisent les équipements de travail sont formées à cet effet. Des capots de protection sont toujours prévus sur tous les équipements de travail. Ils sont en bon état et correctement réglés.



Trébuchement/chute

- La sécurité commence par le maintien de l'ordre et de la propreté. Rangez tout immédiatement, ne laissez rien traîner.
- Les déchets doivent être triés.
- Une attention particulière est requise pour les câbles électriques (risque de trébuchement). Ne circulez jamais en marche arrière !
- Veillez à ce que la zone de travail soit bien éclairée.



Pièces tranchantes

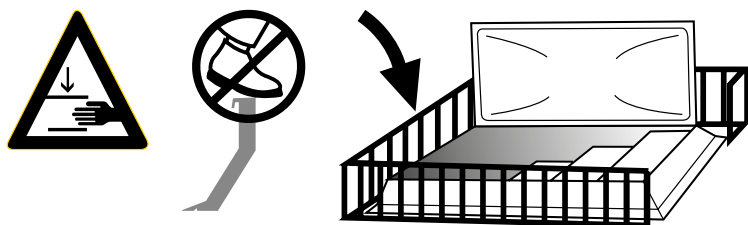
- Attention à ne pas vous coincer ou couper les doigts lors de la manipulation des coupoles ou des voûtes filantes.
- Regardez toujours où vous placez les mains pendant le montage des pièces.
- Le port de gants anti-coupures est obligatoire.



Ergonomie

- Levage de charges : procédez toujours de la manière correcte : utilisez les genoux ; déplacez les pieds au lieu de tordre le torse ; maintenez la charge le plus près possible du corps.
- Les pièces de plus de 25 kg doivent être soulevées par 2 personnes minimum.

Attention : prenez les précautions nécessaires pour éviter des accidents.



Équipements de protection individuelle

- Les vêtements de travail, les chaussures de sécurité et le casque sont obligatoires en toutes circonstances pour tout le monde.



- L'utilisation d'un harnais et d'une longe de retenue agréés est obligatoire en l'absence de protection collective périphérique ou de filets sous l'ouverture de toiture, ainsi qu'en cas d'utilisation d'une nacelle élévatrice/d'un élévateur à pantographe.



- Portez toujours des gants lorsque vous manipulez les pièces de la coupole ou la voûte filante.



- En cas d'utilisation de tronçonneuses/meuleuses, le port de lunettes de sécurité et de protections auditives est obligatoire.



Faites toujours une Analyse des Risques Last Minute !

En cas de doute : ARRÊTEZ ! Ne prenez pas de risques inutiles. Consultez votre dirigeant.

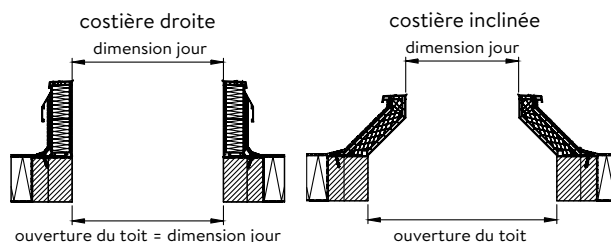
TYPE DE COSTIÈRES

Costières PVC droites:

16/00, 20/00EP

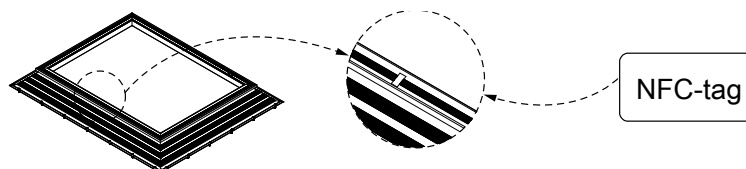
Costières PVC inclinées:

16/20EP, 16/20X, 30/20, 35/30



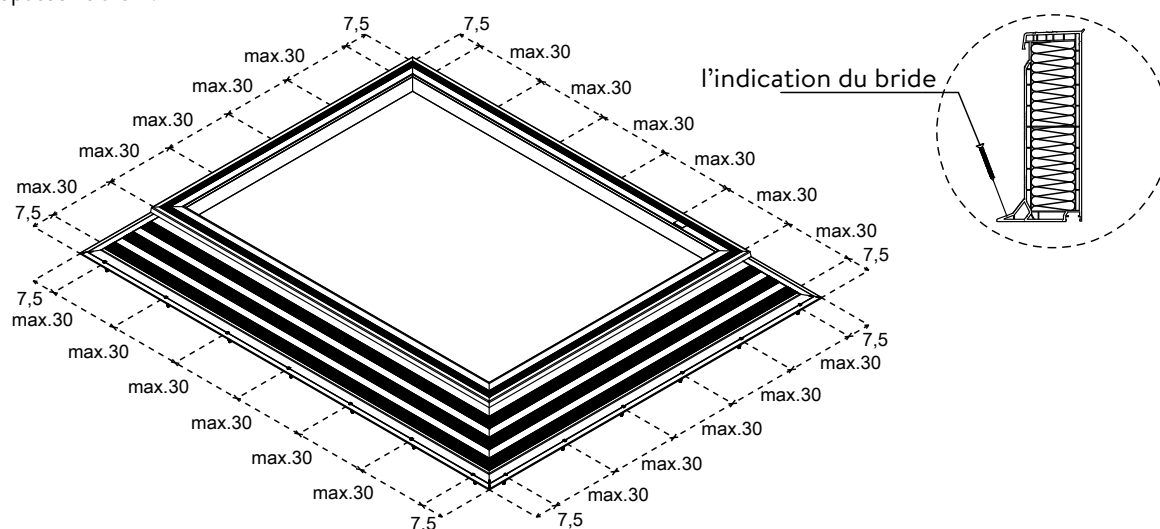
Des questions ou des informations concernant votre costière PVC?

Scannez votre code NFC. Vous le trouvez sur le dessus de la costière. Avec ce code, unique à votre commande, notre service client pourra vous aider.

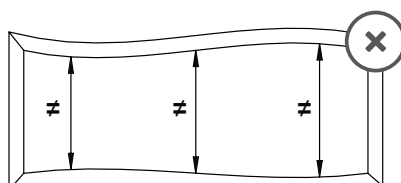
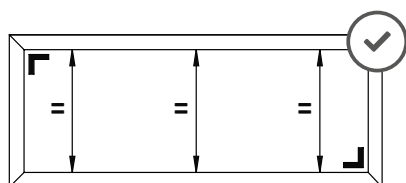


MONTAGE DE LA COSTIÈRE DE BASE

Vissez la costière à la structure du toit à l'aide de vis appropriées, en les fixant à travers la ligne d'indication du bride (vis à bois 5,2x60 ou vis pour toit métallique 4,8x60). Débutez à 7,5 cm des extrémités. L'espacement entre les vis suivantes ne doit pas dépasser 30 cm.



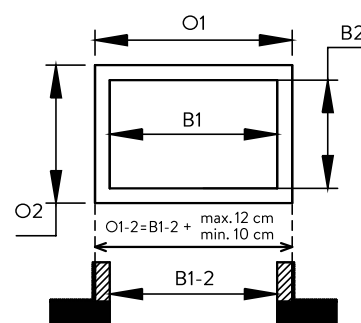
La costière doit être installée perpendiculairement et parallèlement aux bords, afin de garantir le bon fonctionnement du produit et de ses accessoires. Veillez à ce que la costière ne soit pas enfoncée vers l'intérieur lors de la pose.



Costière inférieure autre que :

Si vous optez pour une costière d'un autre type que celles proposées par Skylux – ce que nous déconseillons fortement – il est impératif de respecter les points suivants :

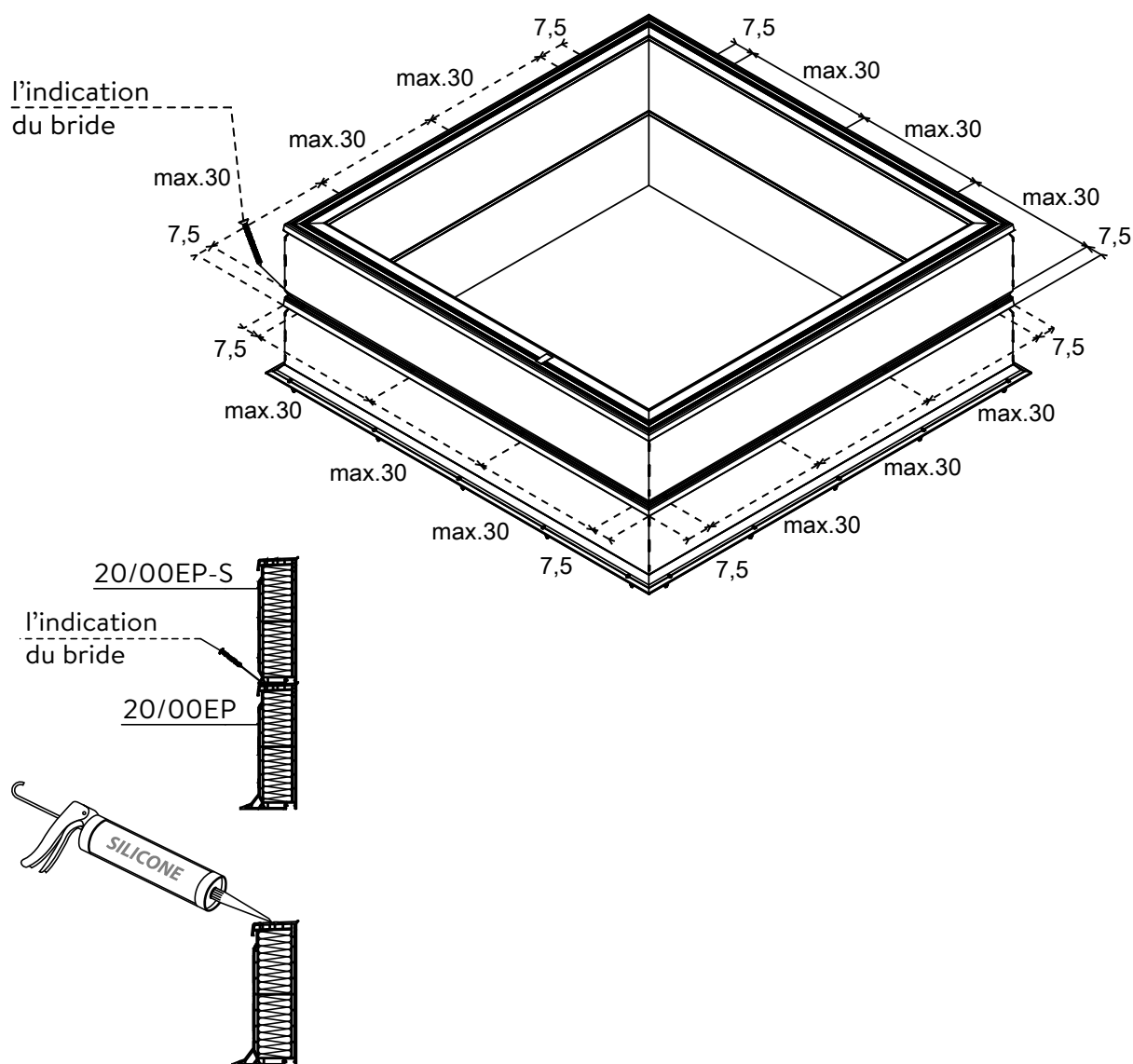
- L'installateur doit s'assurer de la compatibilité avec la costière PVC empilable.
- Les dimensions extérieures maximales de la costière (O1-2) doivent correspondre à la dimension du jour du dôme (B1-2) + maximum 12 cm, en incluant la couverture latérale du toit.
- Les dimensions extérieures minimales de la costière (O1-2) doivent correspondre à la dimension du jour du dôme (B1-2) + minimum 10 cm.
- La costière doit impérativement présenter une surface plane sur tout son périmètre.



MONTAGE DE LA COSTIÈRE EMPILABLE 20/00 EP-S

La bande doit être placée au centre du rebord supérieur (à environ 3 cm du bord de la dimension du jour), voir l'article Skylux 4736. Avant d'installer la costière empilable, appliquez une bande continue de mastic silicone spécial PVC (sans acide, 100 % silicone) sur la costière inférieure. Cette bande doit être placée au centre du rebord supérieur, à environ 3 cm du bord de la dimension du jour, conformément à la référence Skylux 4736. Si la costière utilisée n'est pas en PVC, il appartient au poseur de choisir un mastic approprié.

Une fois la costière empilable positionnée en respectant la dimension du jour, vissez-la sur le côté inférieur incliné de la costière déjà fixée, en alignant les vis au centre de la ligne d'indication. Pour cela, utilisez des vis à tête cylindrique bombée avec filetage Hilodraad de 5,3 x 40 mm (référence 24201). La première vis doit être placée à 7,5 cm des extrémités, et l'entraxe entre les vis ne doit pas dépasser 30 cm. Si la costière n'est pas en PVC, le poseur devra choisir des vis adaptées au matériau utilisé. Lors du vissage, assurez-vous que les vis sont suffisamment serrées contre la surface inclinée du PVC, de manière à ce que leur tête soit parfaitement encastrée dans le côté de la costière. Si nécessaire, une troisième costière peut être ajoutée par-dessus, en suivant le même procédé, dans la limite d'une hauteur maximale de 60 cm.

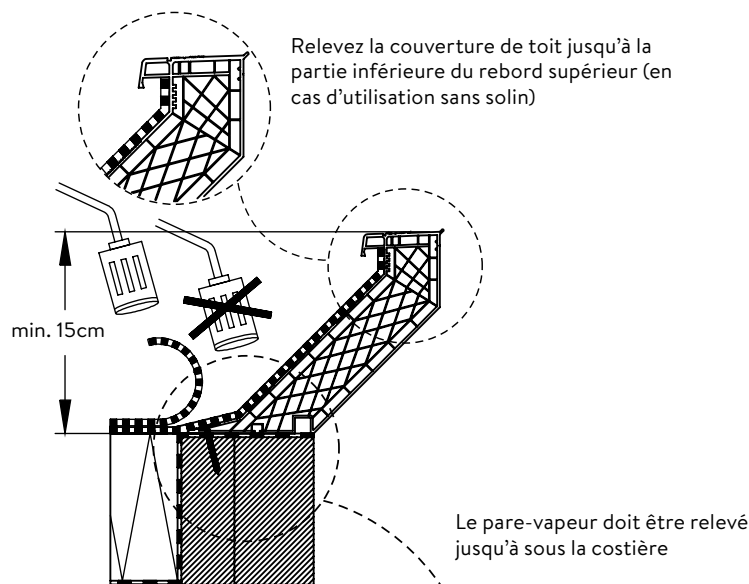


CONSEILS D'ENTRETIEN

Nettoyer la costière en PVC avec un nettoyant pour PVC.

Les déformations ou décolorations de la costière en PVC résultant du contact avec des produits, substances ou matériaux externes, ou de leur action, ne sont pas couvertes par la garantie.

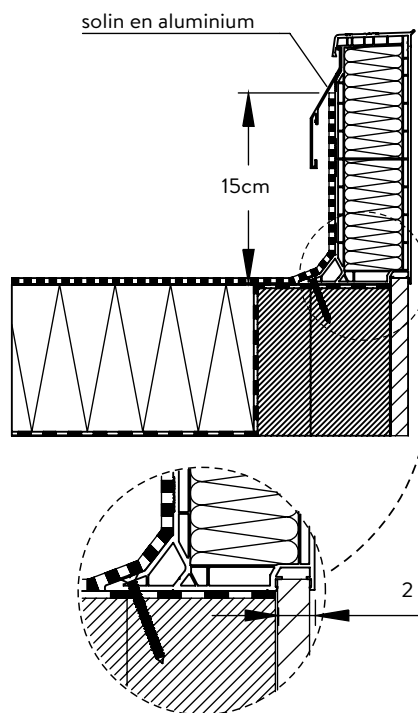
POSE DE LA COUVERTURE DE TOIT / PARE-VAPEUR / RAINURE DE FINITION / SOLIN



Assurez-vous que lors du soudage à la flamme, seule la membrane soit chauffée et non la costière, afin d'éviter tout risque de détérioration.

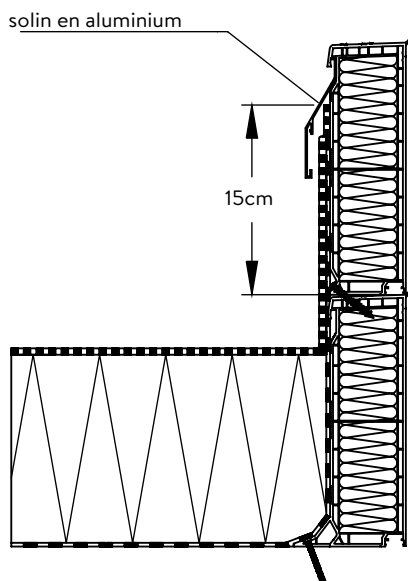
Pour chaque type de système de couverture, il est essentiel de se référer aux instructions fournies par le fabricant de la couverture de toit.

En complément, pour une finition optimale avec une membrane de toiture en EPDM, il est recommandé d'appliquer au préalable une bande de feuille vulcanisée au niveau des découpes de détail.



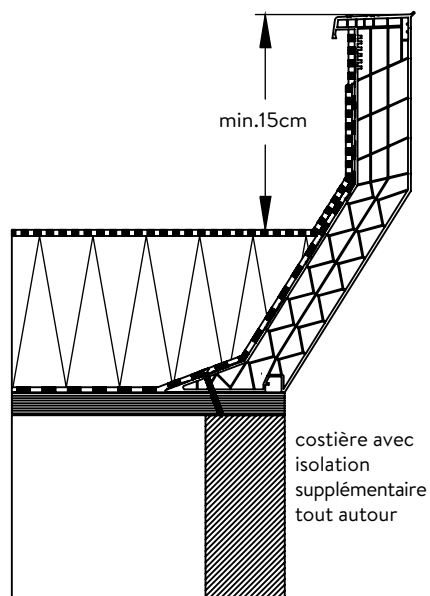
Ouverture de toit avec rainure de finition
= ouverture de toit / dimension du jour
+ 4 cm

Relevez la couverture de toit jusqu'au rebord supérieur de la costière (supérieure). Veillez à finaliser l'installation de la costière empilable 20/00 EP(S) en utilisant le solin fourni



Pour une costière empilable ou intégrée, le pare-vapeur doit être relevé contre la costière afin d'envelopper entièrement l'isolation de la toiture et d'assurer une protection optimale.

Afin d'éviter tout risque de condensation à l'intérieur de la costière isolée de la coupole, il est essentiel de garantir une étanchéité parfaite à la vapeur du côté intérieur.



UTILISEZ UNIQUEMENT LES PIÈCES D'ORIGINE FOURNIES PAR SKYLUX. L'UTILISATION DE PIÈCES NON D'ORIGINE ANNULE LA GARANTIE.

SKYLUX® IS A REGISTERED BRAND OF SKYLUX
SPINNERIJSTRAAT 100 - B-8530 STASEGEM
T +32 (0)56 20 00 00
INFO@SKYLUX.BE
WWW.SKYLUX.EU

